

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Le Mûrier inc.

États financiers
Au 31 mars 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Le Mûrier inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LE MÛRIER INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette inc. ¹

Mallette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 10 juin 2019

¹ CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique n° A119808

Le Mûrier inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

	Affecté et non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
PRODUITS				
Contributions				
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	2 312 514 \$	- \$	2 312 514 \$	2 271 620 \$
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de- Montréal - P.S.O.C.	175 076	-	175 076	164 528
Emploi Québec	17 242	-	17 242	7 921
Emploi été Canada	2 471	-	2 471	-
Cuisinons ensemble (annexe A)	5 185	-	5 185	15 399
Clientèles, pensions et loyers	630 046	-	630 046	640 608
Activités de financement	-	-	-	12 025
Autres produits (annexe B)	77 411	-	77 411	86 207
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	7 126	7 126	7 501
	3 219 945 \$	7 126 \$	3 227 071 \$	3 205 809 \$

Le Mûrier inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

	Affecté et non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
CHARGES				
Salaires	1 572 564 \$	- \$	1 572 564 \$	1 518 526 \$
Charges sociales	226 285	-	226 285	238 079
Contributions au régime de retraite	38 051	-	38 051	38 943
Accessoires	10 885	-	10 885	8 753
Activités comités clientèles	14 505	-	14 505	9 524
Activités sociales	5 579	-	5 579	2 678
Alimentation	129 490	-	129 490	141 710
Allocations aux stagiaires	13 257	-	13 257	13 447
Assurances	40 875	-	40 875	39 245
Colloques et formation	23 846	-	23 846	21 648
Combustible et électricité	95 505	-	95 505	93 861
Cuisinons ensemble (annexe A)	56 102	-	56 102	55 647
Démarche qualité et supervision	10 936	-	10 936	7 919
Entretien et réparations	210 955	-	210 955	323 543
Fournitures de bureau et papeterie	16 005	-	16 005	14 975
Frais bancaires	6 702	-	6 702	6 987
Frais de déplacement	13 315	-	13 315	12 334
Frais de représentation	733	-	733	833
Intérêts de la dette à long terme	77 526	-	77 526	101 970
Location de matériel de bureau	2 741	-	2 741	1 826
Loyer	178 926	-	178 926	176 479
Mauvaises créances	5 647	-	5 647	-
Publicité	547	-	547	6 653
Services contractuels	81 491	-	81 491	81 928
Services professionnels	15 479	-	15 479	21 463
Taxes et permis	50 333	-	50 333	48 943
Télécommunications	23 758	-	23 758	42 572
Amortissement des immobilisations corporelles	-	173 364	173 364	203 933
	2 922 038	173 364	3 095 402	3 234 419
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	297 907 \$	(166 238) \$	131 669 \$	(28 610) \$

Le Mûrier inc.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

	Affecté	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	391 300 \$	115 090 \$	1 202 202 \$	1 708 592 \$	1 737 202 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	297 907	(166 238)	131 669	(28 610)
Investissement en immobilisations corporelles (note 9)	-	(369 449)	369 449	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	391 300 \$	43 548 \$	1 405 413 \$	1 840 261 \$	1 708 592 \$

Le Mûrier inc.

BILAN

Au 31 mars

2019

2018

	Affecté et non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	337 811 \$	- \$	337 811 \$	519 329 \$
Encaisse réservée	-	11 675	11 675	-
Créances (note 3)	212 357	5 761	218 118	75 461
Frais payés d'avance	41 285	-	41 285	40 578
Avances à un organisme sous contrôle commun, sans intérêt	9 000	-	9 000	-
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 4)	-	-	-	10 145
	600 453	17 436	617 889	645 513
PLACEMENTS, au coût (note 4)	120 825	-	120 825	190 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	-	3 469 275	3 469 275	3 507 156
	721 278 \$	3 486 711 \$	4 207 989 \$	4 342 669 \$

Le Mûrier inc.

BILAN (suite)

Au 31 mars

2019

2018

	Affecté et non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Emprunt bancaire (note 6)	- \$	93 924 \$	93 924 \$	- \$
Dettes de fonctionnement (note 7)	277 778	-	277 778	286 038
Produits reportés	8 652	-	8 652	43 085
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	-	165 864	165 864	163 719
Dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice (note 8)	-	-	-	167 220
	286 430	259 788	546 218	660 062
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	1 665 998	1 665 998	1 831 498
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	-	155 512	155 512	142 517
	286 430	2 081 298	2 367 728	2 634 077
ACTIF NET				
Investi en immobilisations corporelles	-	1 405 413	1 405 413	1 202 202
Affectations internes (note 9)	391 300	-	391 300	391 300
Non affecté	43 548	-	43 548	115 090
	434 848	1 405 413	1 840 261	1 708 592
	721 278 \$	3 486 711 \$	4 207 989 \$	4 342 669 \$

Pour le conseil d'administration :

Marie Laramee, administrateur

Mamad Sankh, administrateur

Le Mûrier inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	131 669 \$	(28 610) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	173 364	203 933
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(7 126)	(7 501)
	<u>297 907</u>	<u>167 822</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(142 657)	(33 347)
Frais payés d'avance	(707)	(1 163)
Encaisse réservée	(11 675)	-
Dettes de fonctionnement	(8 260)	20 085
Produits reportés	(34 433)	(1 734)
	<u>100 175</u>	<u>151 663</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des placements temporaires	-	9 998
Variation des avances à un organisme sous contrôle commun, sans intérêt	(9 000)	846
Acquisition de placements	(825)	(50 145)
Encaissement de placements	80 145	6 061
Acquisition d'immobilisations corporelles	(135 483)	(48 357)
	<u>(65 163)</u>	<u>(81 597)</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	93 924	-
Obtention de financement supplémentaire	-	940 000
Remboursement de la dette à long terme	(330 575)	(1 089 308)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	20 121	-
	<u>(216 530)</u>	<u>(149 308)</u>

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(181 518)	(79 242)
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>519 329</u>	<u>598 571</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>337 811 \$</u>	<u>519 329 \$</u>

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but d'organiser et de faire fonctionner un système de gestion pour répondre aux besoins de personnes dans le domaine de la santé mentale à l'aide d'une programmation individualisée visant la prévention, l'adaptation et la réhabilitation de ces personnes, facilitant ainsi leur intégration sociale de façon cohérente. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de placement sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les activités de financement et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils se rapportent ou lorsque les charges connexes sont engagées.

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles, ils ont consacré environ 4 400 heures au cours de l'exercice afin d'aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale, qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, la durée et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Bâtisses	solde décroissant	5 %
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Le Mûrier inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à prestations définies, soit le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF). Il s'agit d'un régime de retraite par financement salarial visé par le Règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (R-15.1.r.2) et dispositions accessoires.

Le régime garantit le versement des rentes promises. Les cotisations de l'Organisme sont équivalentes à celles versées par les employés. La charge pour l'employeur pour ce type de régime se limite à verser les cotisations convenues. Au cours de l'exercice, les cotisations ont été de 3 % des salaires cotisables pour une charge de retraite de 39 099 \$ (2018 - 38 943 \$).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2019		2018	
	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
Comptes clients	27 946 \$	- \$	27 946 \$	39 792 \$
Intérêts	2 471	-	2 471	3 927
Contribution à recevoir - Institut universitaire en santé mentale de Montréal	178 995	-	178 995	-
Taxes à la consommation	2 945	5 761	8 706	31 742
	212 357 \$	5 761 \$	218 118 \$	75 461 \$

4. PLACEMENTS, au coût

	2019	2018
Dépôts à terme, portant intérêts à des taux variant entre 1,45 % et 5,75 % et encaissables entre mai 2020 et juin 2021	120 825 \$	200 145 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	-	10 145
	120 825 \$	190 000 \$

Le Mûrier inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	681 116 \$	- \$	681 116 \$	681 116 \$
Bâtisses	4 791 454	2 107 498	2 683 956	2 697 152
Améliorations locatives	179 875	179 875	-	13 456
Mobilier de bureau	767 345	663 142	104 203	115 432
	6 419 790 \$	2 950 515 \$	3 469 275 \$	3 507 156 \$

Des bâtisses dont le coût et l'amortissement cumulé sont respectivement de 4 791 454 \$ (2018 - 4 669 148 \$) et de 2 107 498 \$ (2018 - 1 971 996 \$) sont destinées à la location à la clientèle.

L'agrandissement d'une bâtisse ayant une valeur nette comptable de 96 550 \$ (2018 - 0 \$) n'a pas été amorti parce qu'il est en cours de construction.

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 96 600 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % et renouvelable annuellement. L'emprunt bancaire est garanti par le gouvernement provincial en vertu du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec.

L'Organisme dispose également d'une facilité de crédit sous forme de cartes de crédit, d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux de 19,99 % et sans date de renouvellement.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs	45 273 \$	60 618 \$
Salaires et vacances courus	230 250	221 075
Montant en fiducie - Table de concertation en santé mentale de l'Est de l'île de Montréal (annexe C)	2 255	4 345
	277 778 \$	286 038 \$

Le Mûrier inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

8. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse d'une valeur nette comptable de 393 016 \$, remboursable par versements mensuels de 7 252 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,69 %, échéant en août 2027, renouvelable en août 2020	628 774 \$	691 347 \$
Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse d'une valeur nette comptable de 531 609 \$, remboursable par versements mensuels de 2 856 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,65 %, échéant en mars 2034, renouvelable en mars 2021	369 643	386 316
Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse d'une valeur nette comptable de 1 645 537 \$, remboursable par versements mensuels de 9 348 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,62 %, échéant en novembre 2027, renouvelable en novembre 2023	833 445	913 685
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	-	171 089
	1 831 862	2 162 437
Portion échéant au cours du prochain exercice	165 864	163 719
Portion à être refinancée au cours du prochain exercice	-	167 220
	1 665 998 \$	1 831 498 \$

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020 -	165 864 \$
2021 -	172 259 \$
2022 -	178 824 \$
2023 -	185 641 \$
2024 -	192 681 \$

Le Mûrier inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

9. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, un montant de 369 449 \$ a été transféré du fonds non affecté au fonds d'immobilisations corporelles.

Lors d'un exercice précédent, la direction de l'Organisme a affecté des montants totalisant 391 300 \$ pour des travaux de rénovation à venir.

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition et l'agrandissement d'une bâtisse. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
SOLDE , début de l'exercice	142 517 \$	150 018 \$
Apports affectés à l'agrandissement d'une bâtisse	20 121	-
Montants amortis dans les résultats	(7 126)	(7 501)
SOLDE , fin de l'exercice	155 512 \$	142 517 \$

11. ENGAGEMENTS

Contrats

L'Organisme s'est engagé par contrat jusqu'en avril 2023 pour la location d'un photocopieur. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 12 588 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020 -	3 083 \$
2021 -	3 083 \$
2022 -	3 083 \$
2023 -	3 083 \$
2024 -	256 \$

L'Organisme est locataire de plusieurs locaux (bureaux, logements, chambres et studios) en vertu de différents baux. Bien que les baux soient échus, les loyers sont maintenus par ententes verbales.

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme et l'organisme Accès Plein Air sont liés puisque ceux-ci ont le même conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'Organisme a fourni gratuitement des services de gestion administrative. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a avancé une somme de 9 000 \$ (2018 - 0 \$) , sans intérêts à l'Organisme Accès Plein Air.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à son emprunt bancaire, ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

Risque lié au taux d'intérêt

L'Organisme assume un emprunt bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Le Mûrier inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

A - CUISINONS ENSEMBLE

PRODUITS

Fondation ECHO	- \$	14 000 \$
Dons	3 250	-
Autres produits	1 935	1 399
	<u>5 185</u>	<u>15 399</u>

CHARGES

Salaires	42 332	40 566
Charges sociales	4 855	7 699
Accessoires	197	-
Activités sociales	764	368
Alimentation	3 492	3 734
Assurances	360	180
Colloques et formation	447	529
Démarche qualité et supervision	143	111
Entretien et réparations	160	-
Fournitures de bureau et papeterie	1 243	777
Frais de déplacement	950	1 418
Location de matériel de bureau	342	260
Télécommunications	817	5
	<u>56 102</u>	<u>55 647</u>

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES (50 917) \$ (40 248) \$

B - AUTRES PRODUITS

Cotisations des membres	160 \$	170 \$
Dons	17 054	30 592
Indemnités d'assurances	-	17 160
Intérêts	9 138	10 041
Revenus de gestion	19 869	22 844
Autres	31 190	5 400
	<u>77 411 \$</u>	<u>86 207 \$</u>

Le Mûrier inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

C - TABLE DE CONCERTATION EN SANTÉ MENTALE DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

PRODUITS

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	- \$	5 000 \$
Revenus des participants	1 085	1 895
Cotisations des membres	1 200	4 892
Subventions discrétionnaires	200	-
	<u>2 485</u>	<u>11 787</u>

CHARGES

Allocations	1 050	1 520
Assurances	-	885
Frais de représentation	438	2 375
Location de salles	1 627	2 662
Publicité	1 460	-
	<u>4 575</u>	<u>7 442</u>

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) (2 090) 4 345

SOLDE EN FIDUCIE, au début de l'exercice 4 345 -

SOLDE EN FIDUCIE, à la fin de l'exercice 2 255 \$ 4 345 \$